

Le Journal officiel a publié dans la nuit le Dpcm "Je reste chez moi" , en vigueur à partir d'aujourd'hui jusqu'au 3 avril.

Les mesures sont valables dans toute l'Italie:

- 1) toute forme de rassemblement de personnes dans des lieux publics ou ouverts au public est interdite;
- 2) les manifestations et compétitions sportives sont suspendues, à l'exception des manifestations et compétitions internationales qui pourront se dérouler à huis clos;
- 3) les sports de plein air sont autorisés à condition de respecter la distance d'un mètre entre les personnes;
- 4) la circulation des personnes physiques (et non des marchandises) doit être évitée, sauf en cas de "besoins professionnels avérés ou de situations de nécessité ou de raisons de santé". Le retour au domicile est autorisé;
- 5) il est "fortement recommandé" aux personnes ayant plus de 37,5 degrés de fièvre de rester à leur domicile;
- 6) les personnes en quarantaine doivent rester chez elles;
- 7) les vacances et les congés des employés doivent être faciliter;
- 8) les stations de ski sont fermées;
- 9) les manifestations, y compris les manifestations culturelles, récréatives, sportives, religieuses et les foires commerciales sont suspendues;
- 10) les activités dans les crèches, les écoles et les universités sont suspendues;
- 11) les cérémonies civiles et religieuses, y compris les funérailles, sont suspendues;
- 12) les activités de restauration et de bar sont autorisées de 6 heures à 18 heures, mais une distance d'un mètre entre les personnes doit être respectée;
- 13) les autres activités commerciales sont autorisées tant que la distance d'un mètre est respectée;
- 14) les jours fériés et les jours pré-festifs, les installations de vente de moyenne et grande taille (par exemple les centres commerciaux et les marchés) sont fermées;
- 15) les activités des gymnases, des centres sportifs, des piscines, des centres de bien-être, des centres sociaux et récréatifs sont suspendues;
- 16) les examens auprès de la Motorizzazione Civile sont suspendus.

*traduction de Luis E. Moriones*

Source: La Repubblica